

Rapport d'activités



2014/2015

ori**GIn**

Organization for an International
Geographical Indications Network

Merci Ramón !

En juin 2009, à l'Assemblée générale de Teruel, Ramón González Figueroa, Directeur général du « Consejo Regulador del Tequila » (CRT), avait été élu pour la première fois président d'oriGIn. Par la suite, il a été réélu pour deux mandats supplémentaires à Guadalajara (2011) et à Bordeaux (2013).

Après six ans pendant lesquelles, sous sa direction, oriGIn a connu une croissance remarquable en termes de ressources et d'impact, Ramón a décidé de ne pas représenter sa candidature pour le poste de Président d'oriGIn. Au nom des membres d'oriGIn et son équipe, cher Licenciado Ramón, nous te remercions sincèrement pour l'excellent travail que tu as fait pendant ces dernières années ! Ton leadership a joué un rôle primordial dans le développement et le renforcement d'oriGIn. Il nous a permis également d'attirer plusieurs nouveaux membres prestigieux ! Nous sommes heureux de pouvoir célébrer ces succès importants avec toi à Fortaleza.

Des nouveaux membres renforcent notre réseau international

Des nouveaux membres prestigieux ont rejoint notre réseau international au cours des années 2014/2015 : le « Consorzio di Tutela del Prosecco DOC », la « Scotch Whisky Association » (SWA), le « Istituto Salumi Italiani Tutelati » (ISIT), le « Consorzio per la Tutela del Formaggio Asiago », le « Consorzio di Tutela Pecorino Romano », la « Asociación de Empresas de Complemento de Moda y Piel » (EMPIEL), l'Association pour la Défense du Café Ziama Macenta et le « Consejo Regulador de la Denominación de Origen Café de Valdesia ». **De plus en plus, les groupements de producteurs de différents pays et secteurs coopèrent au sein d'oriGIn avec l'objectif de faire reconnaître et protéger efficacement les IG au niveau international.** Par ailleurs, au cours des dernières deux années, plusieurs bureaux de la propriété intellectuelle en charge des IG et d'autres institutions publiques et privées ont adhéré à oriGIn pour bénéficier de, ainsi qu'enrichir, les connaissances et l'expérience de notre réseau international.

Campagnes de sensibilisation : oriGIn au centre de la scène dans les négociations internationales

Au niveau multilatéral, les années 2014/2015 ont vu la conclusion du processus de réforme de l'Arrangement de Lisbonne pour la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international.

Depuis sa création en 2009, oriGIn a été activement impliqué dans le groupe de travail de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sur le développement de l'Arrangement de Lisbonne. La Conférence diplomatique pour l'adoption d'un nouvel acte de l'Arrangement de Lisbonne a eu lieu à Genève, du 11 au 21 mai 2015. Lors de la séance plénière du 20 mai, l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et indications géographiques a été adopté. **L'Acte de Genève introduit formellement les IG dans le champ d'application de l'Arrangement et prévoit un niveau solide de protection tant pour les IG que pour les appellations d'origine. Cela reflète une tendance actuelle dans un grand nombre de législations nationales, qui prévoient de plus en plus un tel niveau de protection. En fournissant les moyens juridiques adéquats pour lutter contre les infractions commises à l'encontre IG, l'Acte de Genève améliore la sécurité juridique et la prévisibilité pour les producteurs et les consommateurs de produits d'origine autour du monde. De même, l'Acte de Genève introduit une série d'éléments de flexibilité par rapport à la version antérieure de l'Arrangement de Lisbonne qui rend le nouveau système international d'enregistrement et de protection des IG et des appellations d'origine attractif pour de nombreux systèmes juridiques.**

Au niveau bilatéral, pendant les années 2014 et 2015, oriGIn a suivi les négociations les plus importantes, en particulier celle concernant le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) entre l'UE et les Etats-Unis. En participant directement, ainsi qu'à travers de ses membres américains et européens, dans six des huit réunions de parties prenantes du TTIP qui ont eu lieu dans cette période, oriGIn a insisté pour un chapitre ambitieux en matière d'IG, qui puisse prendre en compte les problèmes majeurs qui rencontrent les IG aux États-Unis, en particulier les coûts pour les groupements des IG associés au système de marque. Les producteurs d'IG américains et européens ont beaucoup en commun en termes de défis auxquels ils sont confrontés dans le marché mondial. En conséquence, les IG des deux côtés de l'Atlantique voient le TTIP comme une opportunité énorme pour le secteur agricole en termes de création d'emplois et de développement durable. Par ailleurs, en ce qui concerne les Etats-Unis, en mars 2015, M. Ivan Butina, expert en stratégie de communication et dans la gestion des groupes d'intérêts, a été nommé **représentant d'oriGIn aux Etats-Unis. Cette initiative est le premier pas vers une représentation permanente d'oriGIn sur le sol américain.**

En ce qui concerne les IG et les marques, en 2014/2015 oriGIn a continué avec succès ses campagnes et actions de soutien à ses membres, avec l'objectif d'assurer que les règles pertinentes sur la gestion des demandes de marques en conflit avec des IG existantes soient correctement appliquées par les bureaux régionaux et nationaux de marques dans le monde entier.

Services & Partenariats

Le lancement de nouveaux services innovants pour les membres du réseau et la conclusion de partenariats stratégiques ont toujours été des priorités pour oriGIn.

Dans ce contexte, en 2014, oriGIn a lancé **un nouveau service de cabinets d'avocats qui se sont distingués pour leur connaissance des lois et des pratiques concernant les IG.** oriGIn transmet régulièrement à ses membres des informations concernant les lois et les procédures d'enregistrement des IG dans les juridictions étrangères, en mettant à disposition son soutien politique pour la mise en œuvre des droits découlant des IG auprès des autorités nationales, régionales et internationales en cas d'usurpation. En plus de ça, oriGIn a établi une liste de cabinets d'avocats qui se sont distingués pour leur connaissance des lois et des pratiques concernant les IG. Ces cabinets d'avocats offrent une réduction de 8 % sur leurs tarifs aux membres d'oriGIn qui demandent leurs services. L'expertise dans le domaine des IG de chaque cabinet d'avocats figurant dans la liste a été confirmée par au moins un membre d'oriGIn qui a bénéficié de ses services.

De même, suite au lancement du nouveau site web d'oriGIn, nous avons modifié la manière de vous tenir informés à propos des IG et de nos activités. Au début de 2014, notre rapport mensuel a été remplacé par un service plus dynamique et interactif, « **oriGIn Alerts** », qui vous est envoyé plusieurs fois par mois.

En 2014/2015, en partenariat avec le cabinet de conseil « Development Solutions », oriGIn a mis en œuvre **le projet financé par l'UE « Training Programme on Quality Schemes: PDO/PGI/TSG ».** Ce projet vise à fournir aux autorités nationales des États membres de l'UE en charge de la protection ex officio des AOP / IGP (ainsi que les autorités chargées de la supervision des systèmes de contrôles de conformité) une formation complète sur le cadre juridique de l'UE sur les AOP / IGP, contribuant ainsi à assurer une application plus uniforme et cohérente de la protection ex officio des AOP / IGP pour les produits agricoles au sein de l'UE. oriGIn a sélectionné 5 experts de son réseau et mis au point le matériel de formation, en se concentrant principalement sur des cas concrets de violations des AOP / IGP et les meilleures pratiques dans l'application de la protection ex officio. Pour chaque formation, en partenariat avec les associations nationales des IG du Portugal, de l'Italie et de la France, oriGIn a organisé une « soirée IG » pour donner aux représentants des autorités compétentes la possibilité de découvrir le caractère unique des AOP / IGP locales.

Le réseau national des antennes d'oriGIn a continué à se développer pendant les années 2014/2015. En juin 2015, l'**Association portugaise des IG agro-alimentaires (QUALIFICA) est devenu la section portugaise d'oriGIn**. Après la France et la Chine, ceci est le troisième exemple de section nationale d'oriGIn. De plus, en 2015 oriGIn a reçu des demandes de la Géorgie et de la Turquie pour reproduire un tel modèle.

Après de l'Assemblée générale de Fortaleza, en décembre 2015, **oriGIn sera partner de la « International Trademark Association (INTA) » dans une Conférence sur les noms géographiques qui aura lieu à Rome**. oriGIn a été invitée à prononcer une allocution d'ouverture ainsi qu'à intervenir dans le panel "A Shared Vision". Cette initiative a pour objectif de fournir aux participants le point de vue de l'INTA et d'oriGIn sur les IG, en particulier dans le cadre des accords commerciaux internationaux, ainsi que de promouvoir davantage le dialogue entre les deux associations. oriGIn et INTA, en effet, sont intéressées à que les relations entre les IG et les marques soient claires et non conflictuelles.

Comptes (CHF)

	Budget 15	Résultat 14	Résultat 13	Résultat 12
Produits				
Cotisations	240'000	240'166.26	216'284.05	230'800.50
Bailleurs internationaux	190'000	239'305.37	235'321.01	225'924.30
Produit Total	430'000	479'471.63	451'605.06	456'742.80
Charges				
Salaires	270'000	270'208.05	312'354.99	247'843.56
Consultants	55'000	83'552.80	42'040.13	66'321.58
Voyages	15'000	31'656.53	23'009.15	15'775.99
Projets	60'000	59'532.21	58'266.24	80'986.97
	400'000	444'949.59	435'670.51	410'928.10
Autres charges	30'000	33'193.82	31'479.10	43'155.75
Charge Total	430'000	478'143.41	467'149.61	454'083.85
Résultat	-	1'328.22	- 15'562.55	2'658.95